

## FICHE TECHNIQUE

### Grands espaces de Margeride – Réf : RW 39

**Dates : 12 au 16 mai 2010**

**Niveau : Moyen ▲**

**Nombre de personnes : 10 (y compris l'organisatrice)**

**Ouverture des inscriptions : 4 février 2010**

*Sur le chemin de St Jacques, du Puy-en-Velay à Aumont-Aubrac, juste le temps de se prendre pour des pèlerins !*

#### Mercredi 12 mai :

**Le voyage jusqu'au Puy est à la charge et à l'initiative de chacun.**

A titre indicatif, il y a un départ de Paris-Gare de Lyon à 6h54 pour St Etienne, changement et re-départ à 9h53 pour Le Puy, arrivée à 11h14.

**Rendez-vous dans la gare du Puy-en-Velay à 11h14.**

Visite de la ville et la basilique, puis randonnée de 15km.

#### Jeudi 13 mai à samedi 15 mai :

Randonnées de 12 à 27 km par jour sur le chemin de St-Jacques. Visite d'églises, chapelles, villages ... situés sur cette portion du fameux « chemin ».

#### Dimanche 16 mai :

Randonnée de 15km pour rejoindre Aumont-Aubrac.

**Le voyage de retour à partir d'Aumont-Aubrac est à la charge et à l'initiative de chacun.**

A titre indicatif, il y a un départ à 16h13 pour Clermont-Ferrand, changement et re-départ à 18h29 pour Paris, arrivée à 21h52.

Matériel à emporter :

*Toutes les affaires devront être dans un sac à dos de 30 à 40 L que nous porterons au complet pendant les cinq jours. Il faudra donc veiller à n'emporter que le strict nécessaire.*

Equipement habituel de randonnée (protection contre le soleil, la pluie, le froid).

Chaussures de randonnée.

Bâtons de marche facultatifs.

Gourde.

Lunettes de soleil.

Crème solaire.

Habits de rechange pour le soir avec sandales légères.

Drap-sac très léger.

Affaires de toilette avec serviette.

Bouchons d'oreilles éventuellement (contre les ronflements...des autres)

Lampe de poche.

Deux pique-niques (pour le mercredi midi et le jeudi midi) et des en-cas.

Carte d'adhérent au CAF.

Dépense totale à prévoir : 200 € par personne.

Cette somme comprend : Tous les hébergements en demi-pension, les frais du CAF île de France, le transport de l'organisatrice, réparti entre les participants, et une participation aux frais d'organisation de l'organisatrice.

Cette somme ne comprend pas : Le voyage jusqu'au Puy et le retour depuis Aumont-Aubrac, les pique-niques de midi (à acheter sur place, sauf les deux premiers), les boissons et les achats personnels.

Verser **200 €** à l'inscription par chèque à l'ordre du Club Alpin Français d'île-de-France.